ROUBAIX

Dernier vestige de l'Exposition du progrès social le grand escalier, va à son tour disparaître

Ce qu'il reste de l'escalier monumental. (Ph. J. de Rx)

Tour à tour, toutes les constructions de l'Exposition du progrès social ont été démolies. Les pavillons régionaux, le théâtre d'eau, le palais des textiles, le « port », etc., etc., ont disparu.

Il ne restait plus que l'escalier d'honneur. On se rappelle qu'il avait été question de lui laisser la vie sauve, ainsi qu'au pavillon du Nord qui, lui devait remplacer la « Laiterie... »

Le pavillon du Nord n'est plus qu'un souvenir. Et le grand escalier n'en sera bientôt plus qu'un, lui aussi.

On est en train, en effet, de le démonter, pierre par pierre. Une fois la place nette, les jardiniers se mettront à l'œuvre, et rétabliront la grande pelouse, telle qu'on la trouvait avant l'exposition.

La nature et le printemps, aidés par nos jardiniers et leur chef, M. Wargnier, remettront bien vite les choses dans l'ordre primitif. De nouveau notre parc Barbieux rayonnera alors de toute sa splendeur.

Et nous croyons fort que pas mal de gens n'en seront pas fâchés.

SAMEDI 3 MAI :

Aujourd'hui : Invention de la Sainte Croix ; sainte Pélagie.

Soleil : lever à 6 h. 30 ; coucher à 21 h. 7.

Lune : premier quartier le 4.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel : 300.33.

Caisse d'épargne : ouverte de 9 h. à 11 heures.

Goutte de lait : distribution, de 11 à 12 heures.

Pharmaciens de service de nuit : MM. Deleporte, 116, rue du Moulin, et Alexandre, 200, rue de l'Ommelet.

Petits plats

Vous avez pu lire dernièrement une relation de la visite de Saint-Saëns au « Choral Nadaud ».

Il y eut cependant un côté plaisant à ce voyage de l'illustre compositeur à Roubaix. Il n'est pas de grand homme qui n'ait son anecdote ; celle que nous allons vous conter est authentique — du moins, nous l'a-t-on prétendu — et elle se place dans notre ville même.

Ainsi donc, l'auteur du « Cygne » fut invité à déjeuner, lors des fêtes du mois de mai 1913, chez l'un des membres d'honneur les plus influents du « Choral Nadaud », Saint-Saëns, prétextant son grand âge avait témoigné le désir de prendre son repas simplement « en petit comité ». Or, quand il arriva chez ledit membre d'honneur, il s'aperçut qu'il y avait soixante couverts dressés sur une table d'apparat.

Il se montra dès lors d'une humeur fort maussade et, consultant le menu où s'alignait une série imposante de plats, il demanda à brûle-pourpoint à la maîtresse de maison fort confuse « si elle croyait qu'il allait ingurgiter tout ça... »

Et il réclama d'un ton rogue « des pieds de porc et des nouilles... »

J'imagine que l'amphitryon et ses invités pensèrent qu'on peut être à la fois un très grand compositeur et un petit mal élevé...

L'BOURLEUX.

Me P. CATELLE

agréé au Tribunal de Commerce de Roubaix, syndic et liquidateur judiciaire, 50, rue d'Inkermann, rentré de captivité, informe ses clientèle qu'il reprend ses occupations professionnelles. Téléph. Roubaix 338.13. 21259d

M. Paul Sandras est nommé commissaire central

Le « Journal officiel » publie un arrêté du ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur, en date du 25 avril 1941, nommant M. Paul Sandras commissaire central de police hors classe, 1er échelon, à Roubaix, en remplacement de M. Pudebat.

Cette mesure aura son effet à compter du 11 mai 1941.

Nous présentons à M. Sandras, actuellement chef du service de la sûreté à Lille, nos souhaits de bienvenue.

Cours Figier, 31, r. des Fabricants. Comptabilité, sténo-dactylo, langues. 20164

M. l'abbé Pierre Flipo est nommé vicaire à Saint-Antoine

L'autorité diocésaine vient de nommer vicaire à la paroisse St-Antoine, M. l'abbé Pierre Flipo, qui était précédemment vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

Né à Mouvaux en 1913, M. l'abbé Flipo fut ordonné en 1939. Prêtre plein de zèle et d'allant, il apportera à M. l'abbé Devulder, le vénéré curé, le précieux appoint de sa jeunesse et de sa féconde activité.

Nous prions M. l'abbé Flipo d'agréer nos vœux de fécond apostolat dans le nouveau poste qui lui est attribué.

COMMENT NÉGOCIER LES BONS DU TRÉSOR?

Nous informons nos lecteurs que la Banque E. Meeschaert, 10, rue du Curé, Roubaix, achète et vend les Bons d'armement, Bons de défense, etc..., à toutes échéances. Cet Etablissement effectue aussi tous remboursements et renouvellements immédiatement et sans frais. 20437

Entre le coucher du soleil
CE SOIR, à 21 h. 05
et son lever
DEMAIN, à 6 h. 30
L'OBSCURCISSEMENT
des lumières
doit être TOTAL

Les communions solennelles à Saint-Vincent-de-Paul

Les cérémonies de la première communion solennelle auront lieu dans cette paroisse le dimanche 1er juin, jour de la Pentecôte. Neuf enfants de la paroisse, dont cinq filles et quatre garçons, s'approcheront de la Sainte-Table.

Voici l'ordre des cérémonies : à 7 h., messe de communion ; à 10 h., grand'messe, et à 16 h., vêpres et rénovation des vœux du baptême.

La confirmation aura lieu le 24 mai à Saint-Martin, à 11 h.

Le recensement des prisonniers de guerre

Le Centre national d'information pour les prisonniers de guerre a prescrit un recensement général de ces derniers.

En conséquence, les retardataires sont tenus de se présenter à la mairie (bâtiment central) bureau des allocations militaires samedi 3 mai, de 8 h. à 11 h. 30.

Retraites ouvrières et paysannes

Le paiement aura lieu aux jours et heures désignés ci-après :

Caisse nationale. — Perception de Roubaix-Ouest : samedi 3 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30. — Perception de Roubaix-Est : lundi 5 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu samedi 3 mai, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant : 8 h. 30, N° 1 à 6.804 ; 8 h. 55, N° 6.804 à 12.313 ; 9 h. 20, N° 12.314 à 17.564 ; 9 h. 45, N° 17.565 à 22.565 ; 10 h. 10, N° 22.566 à 25.761 ; 10 h. 35, N° 25.762 à 28.420 ; 11 h., N° 28.421 à la fin.

Les bureaux sont fermés le samedi après-midi.

Une machine à coudre avait changé d'adresse

En mai 1940, les Etablissements Leclercq-Dupire, à Wattrelos, furent pillés, comme beaucoup d'autres usines et habitations d'ailleurs. On y déroba notamment des machines à coudre électriques... Or, mercredi, au cours d'une enquête, des inspecteurs de la Sûreté trouvèrent une de ces machines chez Mme Julie Potteau, 39 ans, domiciliée rue Henri-Lefebvre, cour Leman. Interrogée, Mme Potteau déclara avoir acheté cette machine à un sieur Léopold Vanderbergh, et qu'elle en ignorait la provenance.

En attendant mieux, la machine à coudre a été saisie, et le sieur Vanderberghe, qui fait actuellement un « séjour » à Loos, sera invité à s'expliquer.

LES EXPLOITS D'UN « RAT DE CAVE ». — Mme Stripe, née Gabrielle Knockaert, piqûrière, 245, boulevard de Fourmies, appartement 7, a porte plainte contre inconnu, pour vol d'un sac de 50 kilos de charbon et de divers outils, entreposés dans la cave de son habitation.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE. — La bicyclette que Mlle Lucette Grosse, sans profession, domiciliée, 185, rue Jean-Jaurès, à Croix, avait déposée mercredi, vers 11 h. 25 dans le hall de la banque Thuillier, rue des Fabricants, a tenté la cupidité d'un inconnu...

LE VOLEUR D'UN VÉLO EST IDENTIFIÉ PAR LA SURETÉ. — Il y a quelque temps, un vélo était volé à M. Emile Delcambre, alors qu'il avait été placé contre la façade d'un café de la rue de Lannoy. On enquêta sur ce vol, et la Sûreté apprit, mercredi, qu'un individu avait essayé de vendre un vélo d'origine douteuse à un cafetier de la rue Molière. On rechercha cet individu, et on le retrouva. Il s'agissait de Léopold Vannineuse, domicilié rue Marceau, et ce vélo n'était autre que celui de M. Delcambre.

LA SURVEILLANCE DU COMMERCE. — La police a dressé un procès verbal à une marchande de légumes, Mme Marie Libeer, 51 ans, 67, rue de Lille, pour défaut d'affichage des prix des marchandises.

— Un autre commerçant, M. Maurice Bandry, 68, rue de Lille, a aussi fait l'objet d'un procès verbal pour la même raison.

UN VOL DE CONSERVES ET DE DENRÉES ALIMENTAIRES, DANS UN GARAGE, RUE MONGE. — Au cours de la nuit, des inconnus ont pénétré par effraction dans un garage sis, 130, rue Monge, et ont fait main basse sur trente-huit boites de conserves de maquereaux, trente-six paquets d'entremets vanillé et plusieurs bouteilles de « Yoghourt », appartenant à Mme Thielémans, née Marie Janssens, 40 ans, commerçante en alimentation, dont le magasin est attenant à ce local. La police enquête.

APRÈS LA CONDAMNATION DES TRAFIQUANTS DE TICKETS DE PAIN. — Dans le compte rendu de la séance du tribunal correctionnel au cours de laquelle les trafiquants de tickets de pain de Roubaix furent condamnés, une erreur typographique s'est glissée. En effet, Emile Kimpe, le fournisseur de tickets, qu'il dérobait au service du ravitaillement, n'est pas domicilié 65, rue du Moulin, mais 61.

TROP BOIRE NUIT. — Jeudi, la police a dressé un procès-verbal à la charge de Valentine Rousseau, 46 ans, 43, rue de Croix, qui fut rencontrée ivre, rue de Crouy.

LA VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Samedi 3 mai, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, au Service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (square Wibaux).

FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence le samedi, de 15 à 18 h. ; renseignements gratis, défense juridique gratuite.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS. — Samedi 3 mai, répétition pour le groupe musical, à 17 h. 45, au siège.

UNION MUTUELLE NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Les adhérents ayant des fils prisonniers et les femmes d'adhérents ayant leur mari prisonnier, qui n'auraient pas encore touché le secours prévu, sont invités à se présenter au siège, 12, rue du Maréchal-Foch, le dimanche, de 10 à 13 h., munis de la carte mutuelle de l'année 1941 et d'une pièce justificative concernant le prisonnier. Le bureau est ouvert le dimanche, de 10 h. à midi.

ASSOCIATION DES ŒUVRES FAMILIALES ET MÉNAGÈRES DU NORD. — Les réunions d'anciennes reprendront à partir de demain samedi 3 mai, de 3 à 5 h., rue de Crouy.

UNION DES MUTILÉS ET REFORMÉS. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Georges Caucheteux, samedi, à 9 h. 30, à l'église Saint-Sépulcre. Réunion à la maison mortuaire, 17, rue Saint-Roch, à 9 h. 15.

CECILIA ROUBAISIENNE. — Samedi, à 18 h., au siège, répétition générale.

AMICALE MARLOT. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Jules Nivesse samedi 3, à 15 h. Assemblée à 14 h. 45, 12, rue Michel-Ange.

POMMADE FLORENTINE
Idéale contre toutes les maladies de la peau sans exception et les plaies variqueuses. Toutes pharmacies.

CROIX

Pour les prisonniers

Le comité du Secours national se préoccupe beaucoup de la situation des prisonniers croisiens.

Onze cents de nos concitoyens sont actuellement en captivité ; sur une population réduite à 15.000 personnes, cette proportion rend malaisée la répartition des secours.

La ville de Croix, privée elle-même d'une grande partie de ses ressources budgétaires, privée de revenus communaux très importants, est contrainte de réduire ses dépenses au stricte minimum afin d'équilibrer le mieux possible son budget.

L'aide aux prisonniers ne peut guère provenir que des produits de concerts et de jeux organisés à cet effet.

Nous avons signalé mardi la belle initiative des bouleurs de la « Ville de Lille » qui a rapporté au Secours national 6.000 francs ; nous pouvons ajouter aujourd'hui que le concert organisé salle municipale des fêtes par Mlle Priau a rapporté 4.365 francs, tous frais payés ; qu'un jeu de dés a produit 600 francs et qu'un jeu de cartes a rapporté 450 francs.

Ces différentes sommes ont été remises à M. Jean Desruelle, représentant du Secours national à Croix, qui en a fait part au comité lors de sa dernière réunion. Celui-ci a jugé que ces diverses recettes permettraient d'entrevoir la remise d'un petit colis aux familles de tous les prisonniers de Croix.

Le comité fait appel aux bonnes volontés pour que soient organisés des jeux et des concerts au profit de l'œuvre.

Il espère que son appel sera entendu et rappelle qu'une permanence fonctionne les lundis et vendredis, de 14 h. à 16 h., à l'hôtel de ville, salle du Secours national.

Toutes les propositions peuvent être envoyées à M. le maire, président du comité du Secours national, à la mairie.

A l'Union des mutilés et réformés

La réunion générale de l'Union des mutilés et réformés aura lieu dimanche prochain 4 mai, à 16 h., au siège, café Saint-Pierre, place de la Liberté.

LA RÉPARTITION DES DENRÉES CHEZ LES ÉPICIERS continue d'avoir lieu au ravitaillement par les soins de la Société roubaisienne d'alimentation, seule maison agréée par le syndicat de l'épicerie en gros, pour la ville de Croix. Aucun autre grossiste n'est qualifié pour ravitailler les épiciers de Croix.

AVIS AUX BOULANGERS. — Les boulangers sont informés qu'ils auront à refuser les tickets de pain portant le numéro 2628 et qui ont été perdus par le titulaire. Seuls les tickets portant ce même numéro avec la mention « Duplicata » écrite en rouge seront acceptés.

PILLAGE DE BOIS. — Mardi matin, le garde Fremaux surprenait, rue de la Makellerie, un individu porteur de deux madriers. Il l'interpella pour lui demander la provenance de cette charge de bois. L'amateur de matériaux de construction dut avouer qu'il avait fait une visite intéressée dans une maison inhabitée, 10, rue de la Makellerie, où il avait dérobé les deux madriers.

Conduit au commissariat de police et après vérification de son identité, Lucien Derveaux, 30 ans, débourreur, demeurant 28, rue du Nord, a fait l'objet d'un procès verbal pour pillage.

UN VOL DE POIREAUX. — M. Etienne Blonde, 63 ans, quincailler, demeurant 78, rue Chevreul, possède un jardin en bordure de la rue Saint-Venant. Mardi, en se rendant sur son champ, il s'est aperçu que des maraudeurs avaient passé par là, dans la nuit de lundi à mardi, et avaient dérobé 200 poireaux. Dans leur précipitation, ils en avaient, en outre, détérioré une bonne centaine.

Une plainte a été déposée entre les mains de la police municipale.

CAISSE D'ASSURANCE « LA FAMILLE ». — Le secrétariat de « La Famille » qui se trouvait rue de la Fonderie, a été transféré au numéro 15 de la rue Corneille. Il est ouvert tous les matins, de 14 à 19 h., et les mercredis, de 7 à 8 h. On peut s'y adresser pour tous renseignements concernant les assurances sociales.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA PATRIOTE ». — Dimanche 4 mai, à 11 h., chez M. R. Dujardin, café du Gymnase, réunion des membres actifs et des Anciens.

LA RETRAITE DES VIEUX TRAVAILLEURS SALARIÉS. — Toute personne désirant obtenir des renseignements au sujet de la retraite aux vieux travailleurs salariés, pourra s'adresser à la mairie, bureau des archives, les mercredi, jeudi matin et vendredi de chaque semaine, à l'exception de tout autre jour.

WASQUEHAL

LE CONTROLE DE LA RÉPARTITION DES DENRÉES. — Pour permettre au service du ravitaillement général de suivre et contrôler la répartition des denrées délivrées contre tickets, les commerçants chargés d'approvisionner la population sont priés de rapporter à la mairie, 2e guichet, pour le 2 mai, à 16 h., la feuille mensuelle contenant le compte rendu des opérations du mois d'avril.

CHOISISSEZ VOTRE EPICIER. — La population est informée qu'elle doit se faire inscrire obligatoirement avant le lundi 5 mai, chez l'épicier de son choix. Cette inscription ne comptera que pour les distributions à intervenir pour les mois de juin et suivants.

Par conséquent, toute personne changeant de fournisseur devra remettre ses cartes pour mai et retirer le ravitaillement de ce mois chez l'épicier où elle est actuellement inscrite.

De leur côté, les épiciers pourront se procurer au bureau de ravitaillement rue Jean-Macé, des nouveaux imprimés et des feuilles pour y coller les tickets. Ces nouvelles listes devront être établies par ordre numérique des cartes de ravitaillement.

LES SOUPES POPULAIRES. — Demain samedi 3 mai, distribution des bons de soupes populaires pour la semaine du 4 au 10 mai, de 9 à 11 h., à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre et de 14 h. 30 à 16 h. 30 à la salle annexe, rue de Roubaix pour le Capreau.

LA DANSE EST INTERDITE. — En tournée de nuit dans les quartiers du Centre, le brigadier de police Thobois a dressé un procès à la charge de Mme Bryssinck, née Gisèle Moreau, cabaretière, 6, rue Pasteur, où une douzaine de couples s'adonnaient à la danse au son d'un jazz, mardi vers 22 h.

M. Mathan, commissaire de police, rappelle que la danse est interdite dans les établissements publics. En cas de récidive les cafés où l'on danserait seraient fermés.

SUPPLÉMENT DE PAIN POUR LES FUTURES MAMANS ET DE SUCRE POUR LES ENFANTS. — Pour obtenir ce supplément, présenter à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le livret de famille et la petite carte de ravitaillement.

MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Dimanche 4 mai, de 10 h. à midi, permanence, au café Deschodt-Ottevaere, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

A LA CAISSE « LA FAMILLE ». — Pour le Centre, le secrétariat, 18, rue Victor, sera ouvert le samedi 3 mai, de 14 h. à 15 h., pour le paiement des prestations. Au Capreau, la permanence, 1, rue de Roubaix, fonctionnera le dimanche 4 mai, de 9 h. à 10 h., dans le même but.

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DU CAPREAU. — A l'occasion de la fête du 1er mai, le comité de l'Union des familles nombreuses du Capreau a procédé, jeudi après-midi, à une distribution de confitures à tous ses adhérents et à leurs enfants.

D'autre part, aux cours de la réunion, le comité a remis à chaque famille nombreuse des tickets payants donnant droit à diverses denrées et notamment de la viande aux meilleures conditions.

WATTRELOS

Mort en captivité

Nous apprenons la mort survenue en captivité, le 10 mars, de M. Jean D'Hont, soldat au 406 D.C.A., demeurant, 7, rue Lafayette, à Wattrelos.

M. D'Hont était le secrétaire de la section locale de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre.

Un obit à sa mémoire sera célébré le samedi 3 mai, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. Les membres de l'Union sont invités à y assister.

Nous présentons nos condoléances à la famille du défunt.

Le paiement des allocations militaires

En vue du paiement des allocations militaires de la deuxième quinzaine d'avril, les allocataires sont priés de se présenter, aux jours et heures indiqués ci-dessous, au bureau de postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché, et de la carte de mutuelle :

Samedi 3 mai : de 9 h. 30 à 10 h., nos 1 à 75 ; 10 h. à 10 h. 45, 75 à 225 ; 14 h. 30 à 15 h., 226 à 300 ; 15 à 16 h., 301 à 450 ; 16 h. à 16 h. 45, 451 à 600.

Lundi 5 : de 9 h. 30 à 10 h., 601 à 675 ; 10 h. à 10 h. 45, 676 à 825 ; 15 h. 30 à 15 h., 826 à 900 ; 15 à 16 h., 901 à 1.050 ; 16 h. à 16 h. 45, 1.051 à 1.200.

Mardi 6 : de 9 h. 30 à 10 h., 1.201 à 1.275 ; 10 h. à 10 h. 45, 1.276 à 1.425 ; 14 h. 30 à 15 h., 1.426 à 1.500 ; 15 à 16 h., 1.501 à 1.650 ; 16 h. à 16 h. 45, 1.651 à 1.800.

Mercredi 7 : de 9 h. 30 à 10 h., 1.801 à 1.875 ; 10 h. à 10 h. 45, 1.876 à 2.025 ; 14 h. 30 à 15 h., 2.026 à 2.100 ; 15 à 16 h., 2.101 à 2.250 ; 16 h. à 16 h. 45, 2.251 à 2.400.

Jeudi 8 : de 9 h. 30 à 10 h., 2.401 à 2.475 ; 10 h. à 10 h. 45, 2.476 à 2.625 ; 14 h. 30 à 15 h., 2.626 à 2.700 ; 15 à 16 h., 2.701 à 2.850 ; 16 h. à 16 h. 45, 3.001 à 3.150.

Vendredi 9 : de 9 h. 30 à 10 h., 3.151 à 3.225 ; 10 h. à 10 h. 45, 3.226 à 3.375 ; 14 h. 30 à 15 h., 3.376 à 3.400 ; 15 à 16 h., 3.401 à 3.550 ; 16 h. à 16 h. 45, 3.551 à 3.650.

Samedi 10 : de 9 h. 30 à 10 h., 3.651 à 3.725 ; 10 h. à 10 h. 45, 3.726 à la fin ; 14 h. 30 à 16 h., retardataires.

Il est rappelé que tout changement dans la situation doit être obligatoirement et immédiatement déclaré à la mairie (4e guichet) (naissance, décès, reprise du travail, rentrés du militaire).

Aux Jardins ouvriers du Vélodrome

La réunion annuelle a eu lieu au siège, café Emile Merchiez, 130, rue Faidherbe, sous la présidence de M. Emile Wanneyn, entouré des membres de la commission.

En ouvrant la séance, M. Wanneyn donna quelques conseils aux sociétaires concernant la surveillance des jardins, la nuit. Ensuite, il passa la parole au secrétaire, M. Célestin Cyffers, qui remercia M. Fleurie Vanherpe, maire de Roubaix, pour la livraison de plants de pommes de terre pour nos jardiniers. Le bénéfice de ces plants fut remis au comité des soupes de Roubaix. Il remercie aussi M. Etienne Motte, qui a bien voulu remettre six serviettes à chaque femme de prisonnier, ainsi que les membres bienfaiteurs et les commerçants pour leurs dons remis à la société au profit des femmes de prisonniers.

Cette réunion se termina par le tirage d'une tombola.

CYCLISTES EN DÉFAUT. — Plusieurs cyclistes, surpris alors qu'ils roulaient à vélo sur les trottoirs de la ville, ont fait l'objet de procès-verbaux. Ce sont : MM. Marcel Vandenbrouck, 45 ans, 4, rue du Nouveau-Monde, à Wattrelos ; Maurice Dewinter, 32 ans, rue Royale, à Herseaux (Belgique) ; Emile Vercleven, 36 ans, rue Ancienne cure, à Evregnies (B.) ; Pierre Lagache, 19 ans, 9, rue Nungesser-et-Coli, à Wattrelos, et Lucien Wastyn, 21 ans, demeurant à Tourcoing, 7, rue de Saint-Omer.

TROP BOIRE NUIT. — Un procès-verbal pour ivresse a été dressé à la charge de M. Félix Vanthuyne, 31 ans, veilleur de nuit, 520, rue du Mont-à-Leux.

POUR LES LAPINS. — Sur plainte de M. Albert D'Heygre, cultivateur, 32, rue de la Baillerie, pour maraudage d'herbe dans son champ, les gendarmes ont saisi un sac contenant un procès à la charge de M. Maurice Fourneau, 21 ans, 19, rue de Liège, à Roubaix.

M. Valère Vandenbulcke, 20 ans, demeurant, 120, rue d'Alger, à Roubaix, a aussi récolté un procès-verbal pour le même motif.

MUTUELLE DE SOLIDARITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Dimanche 4 mai, permanence de 10 h. à 12 h., au siège, café Happe, 64, rue de Roubaix.

MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Le dimanche 4 mai, réunion de toute la section à 16 h., au siège, 26, rue Carnot.

LE CONCERT QUI DEVAIT ÊTRE DONNÉ jeudi à 15 h., dans la salle du cinéma Pax, au profit des prisonniers de guerre, a été reporté au dimanche 4 mai.

PHILHARMONIE DU CRETINIER. — Dimanche 4 mai, réunion mensuelle des musiciens au siège, à 11 h.

LYS

Mort pour la France

M. et Mme Xavier Demaille-Hennebique, domiciliés rue de Belfort, 66, viennent d'apprendre que leur fils aîné Jean Demaille, âgé de 23 ans, caporal au 100e régiment d'infanterie, a été tué le 20 juin 1940, aux environs de Toul et inhumé au cimetière militaire de Toul.

M. Jean Demaille-Parent laisse une veuve et un enfant, demeurant rue Desplechin, 19. Il était employé aux Etablissements Edouard Dubois et fils, à Lille. Il était l'aîné de six enfants. Un de ses frères est encore prisonnier.

A sa famille douloureusement éprouvée, nous présentons l'expression de nos sincères condoléances.

Un obit solennel sera célébré par l'église Saint-Luc, le lundi 5 mai, à 9 heures.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception de la taxe le mardi 6 mai, de 14 h. à 15 h., au débit Bortoel, ainsi que le jeudi 8 mai, de 8 h. 30 à 10 h. 30, au débit Delplanque, et de 14 h. à 15 h., au débit Bauffe.

TOURCOING

La création du corps des sapeurs-pompiers

La première pompe à vapeur utilisée à Tourcoing en 1900 (Ph. Archives)

La première pompe parut en France vers 1693. La ville de Douai la fin venir de Hollande, mais ce ne fut qu'en 1805 que la ville de Tourcoing, qui comptait alors 12.000 habitants, créa un corps de sapeurs-pompiers.

La nécessité d'une compagnie de sauvetage s'étant fait sentir, M. Delahaye, maire de Tourcoing, acheta une pompe, qui avait servi durant le siège de Lille en 1792. Le magistrat convoqua à la maison communale un certain nombre d'hommes de métier et leur fit connaître le projet de règlement qu'il avait établi. Il était entendu que les services rendus seraient gratuits, et que les sauveteurs s'équiperaient à leurs frais ; les seuls avantages dont ils profiteraient seraient l'exemption dans le service de la Garde nationale et de logement des gens de guerre.

Cette proposition fut bien accueillie. Les pompiers volontaires s'inscrirent en grand nombre. La ville vota chaque année un léger crédit pour l'entretien de la pompe et des seaux en toile.

Les pompiers étaient avertis par le guetteur, qui en cas d'incendie, devait sonner la cloche communale. Il devait se trouver en haut du beffroi du coucher du soleil à son lever, et annoncer les heures au son du cor, aux quatre fenêtres du belvédère de la maison communale.

Cet emploi, créé en faveur de Jean-Baptiste Dupont, militaire retraité, fut supprimé le 1er juin 1830. Dès lors, l'alarme fut donnée en cas de sinistre, par le tocsin que l'on sonnait à l'église Saint-Christophe. Quand un incendie éclatait, on alertait le sacristain dont la demeure était voisine de l'église. Celui-ci sonnait alors le tocsin et les tambours municipaux donnaient ensuite l'alarme.

Ce système d'avertissement fut définitivement supprimé en 1867, lorsque la caserne des pompiers fut reliée directement par téléphone avec certains points de la ville.

Le premier corps constitué était composé d'une escouade commandée par M. Richard Dubart, maître menuisier. Il comprenait une trentaine d'hommes, qui, le dimanche, s'exerçaient à la manœuvre. Pour économiser l'eau qui était alors très rare dans notre ville, cette manœuvre se faisait à sec. Le commandant ne pouvait ordonner la manœuvre complète qu'avec l'autorisation formelle du maire, et, dans ce cas-là, on puisait l'eau dans le fossé du château du Bailli ou dans l'abreuvoir de la rue d'Havré, les deux seuls endroits où il y en eût.

Seize ans plus tard, en 1821, deux escouades furent formées sous le commandement de M. Eugène Morel et, en 1824, une deuxième pompe était acquise. La subdivision comptait alors trente-huit sapeurs. Cette augmentation des effectifs était indispensable, car quelques années auparavant, les pompiers de Tourcoing avaient dû solliciter le concours de leurs collègues de Roubaix pour combattre un incendie qui avait éclaté dans les ateliers de M. Leloir.

En 1831, le maire, M. Auguste Cordonnier fit dissoudre la subdivision et confia le service de sauvetage à un peloton spécial de la garde nationale. Quelques années plus tard, la ville prit en charge l'équipement des hommes. La compagnie était alors formée de soixante-quinze sapeurs, avec un matériel de cinq pompes — commandés par le capitaine Henri Dervaux, aidé de deux officiers, le lieutenant Henri Bodin et le sous-lieutenant Louis Frère. Le dépôt des pompiers était installé rue Verte. En l'année 1843, M. Darras-Lemaire prit le commandement de la compagnie.

SAMEDI 3 MAI :

Hôtel de ville : de 9 à 12 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : fermée.

Bibliothèque catholique : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Maison de la Famille (33, place Charles-Rousel) : de 9 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Le 1er mai dans les écoles

Dans notre dernière édition, nous avons dit qu'on avait distribué des confitures aux enfants de toutes les écoles. C'est l'administration municipale qui a fait procéder à cette distribution. Ce n'est du reste pas la première fois. Et M. Salembien entend renouveler ce geste à l'endroit des enfants, chaque fois que les circonstances le lui permettront.

La prochaine session des examens du certificat d'études primaires élémentaires

Les examens du certificat d'études primaires élémentaires auront lieu aux dates ci-après :

Cantons de Tourcoing-Nord et Nord-Est. — Ecole de garçons au centre de l'école Condorcet, rue de la Latte, le 13 juin 1941, à 7 h. 30 ; école de filles au centre de l'école Racine, rue de la Fin-de-la-Guerre, le 14 juin 1941, à 7 h. 30.

Canton de Tourcoing-Sud. — Ecole de garçons au centre de l'école Lavoisier, rue des Piats, le 16 juin 1941, à 7 h. 30 ; écoles de filles au centre de l'école Pasteur, rue du Virolois, le 17 juin 1941, à 7 h. 30.

Les parents des enfants recevant l'instruction à domicile, devront faire parvenir, après visa du maire, leur demande d'inscription, à l'inspecteur de l'enseignement primaire, 107, rue de la Fin-de-la-Guerre, pour le lundi 5 mai, au plus tard.

Un voyage à peu de frais

C'est celui que vous ferez en vous rendant le dimanche 4 mai, à 15 h. 30, au foyer Notre-Dame, place Notre-Dame.

La commission du groupe des Anciens combattants du Brun-Pain y organise, en effet, une grande séance récréative, avec le concours de la troupe du Théâtre familial de Roubaix-Tourcoing, qui interprétera la spirituelle comédie en quatre actes d'Ordonneau : « Le voyage des Berluron ». Trois heures de fou-rire. Vous participerez ainsi à une bonne œuvre en soulageant la misère de nos chers prisonniers. L'Harmonie du Brun-Pain prêtera son généreux concours. La location est ouverte au foyer Notre-Dame, place Notre-Dame. Prix des places : 10, 7, 5 et 3 fr.

Un tracteur brule, rue de Bradford

Vendredi matin, un tracteur des établissements Desurmont, rue de Bradford, a pris feu par suite d'un retour de flamme au carburateur. Les pompiers sont intervenus pour éteindre l'incendie.

Les dégâts sont estimés trente mille francs environ.

LES LOGEMENT ET CANTONNEMENT DE TROUPE durant le mois d'avril doivent être déclarés du vendredi 2 au lundi 5 mai, à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, service des logements, ou des formules imprimées sont à la disposition des intéressés.

CERCLE ORPHEONIQUE L'AMITIE DU BLANC-SEAU. — Samedi 3 mai, à 19 heures, répétition générale. Communications et dispositions à prendre en vue de la prochaine soirée pour les prisonniers.

A LA FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS (comité de la Croix-Rouge). — Réunion de tous les délégués, le dimanche 4 mai, à 10 heures, au siège, 309, rue de la Croix-Rouge.

PREVOYANTS DE L'AVENIR (293e section). — Dimanche 4 mai, de 10 h. à midi, réunion au siège, café de l'Hôtel de ville. Paiement des cotisations ; certificat de vie pour pensions.

AMICALE MICHELET. — Réunion de tous les amicalistes, au foyer de l'amicale, rue du Printemps, le dimanche 4 mai, à 10 h. 15. Compte rendu de l'activité de l'amicale.

A LA « MUSE DES TRAVAILLEURS ». — Dimanche 4 mai, au siège, rue de Mouvaux (Blanc-Seau), répétition générale à 11 h. Le comité compte sur la présence de tous les chanteurs, étant donnée l'importance du programme. Allocution du président sur la prochaine manifestation artistique.

JARDINS OUVRIERS DES FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU. — Les sociétaires inscrits pour les commandes de pois et haricots sont invités à retirer leurs paquets chez M. Emile Tellier, 21, rue de Croix, Tourcoing.

COIN DE TERRE ET FOYER TOURQUENNOIS (Section du Sacré-Cœur). — La distribution des plants de pommes de terre aux jardiniers de cette section aura lieu samedi, 245, rue de la Blanche-Porte. Se munir de la carte de sociétaire.

ASSOCIATION FEMININE DES MEDAILLÉES DU TRAVAIL. — Permanence samedi de 14 h. 30 à 16 h. 30 au siège, café de l'Hôtel-de-Ville, pour tous renseignements.

LES INDÉSIRÉS DE LOGEMENT. — Les personnes ayant logé des militaires au cours du mois d'avril sont priées de déposer leurs déclarations jusqu'au 5 mai inclus, à la mairie.

DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE. — Permanence pour les inscriptions et renseignements, le samedi 3 mai, de 9 h. 30 à midi.

AU « COIN DE TERRE HALLUINOIS ». — Samedi 3 mai, permanence au siège, 54, rue Gustave-Desmettre, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., pour les adhérents halluinois et les délégués des localités voisines.

AU COMITÉ D'AIDE AUX PRISONNIERS. — Permanence, le samedi 3 mai, au siège, rue de Lille, de 14 à 16 heures. La mise en vente des billets de la souscription sera effectuée au cours de cette permanence.

RONCQ

LA FIÈVRE APHTEUSE. — Par arrêté de M. le préfet du Nord en date du 26 avril 1941, est déclaré infecté de fièvre aphteuse le territoire désigné ci-après :

Toute la partie du territoire de Roncq délimitée par le pavé allant de Roncq au Mont d'Halluin, depuis l'église de Roncq jusqu'à la limite de Roncq et d'Halluin ; cette limite et les limites de Roncq, Neuville-en-Ferrain et Roncq, Tourcoing, jusqu'à la ligne de tramway Tourcoing-Halluin, par le Blanc-Four ; cette ligne de tramway jusqu'à l'église de Roncq.

LES MAITRES-ARTISANS qui n'auraient pas reçu de questionnaire peuvent en retirer un exemplaire au secrétariat de la mairie.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la deuxième quinzaine d'avril, au bureau de poste, le samedi 3 mai, de 8 à 12 heures, pour les numéros 1 à 350 ; de 14 à 18 heures, au-d